

| | |
|---------------------|--|
| Zeitschrift: | Collage : Zeitschrift für Raumentwicklung = périodique du développement territorial = periodico di sviluppo territoriale |
| Herausgeber: | Fédération suisse des urbanistes = Fachverband Schweizer Raumplaner |
| Band: | - (2015) |
| Heft: | 6 |
| Artikel: | La reconversion d'un tissu urbain à Moutier |
| Autor: | Croptier, Daniel |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-958113 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La reconversion d'un tissu urbain à Moutier

DANIEL CROPTIER
Urbaniste, Biel.

Le tissu urbain de Moutier résulte d'un riche passé industriel. Moutier n'a guère pu se redéployer avec les politiques d'aménagement précédentes. La nouvelle loi fédérale sur l'aménagement du territoire, en mettant l'accent sur le développement des localités vers l'intérieur, est une chance pour la ville. Elle a hérité d'un tissu urbain complexe, à la fois résidentiel et industriel, qui offre une réelle opportunité de développement, à partir de la reconversion du tissu bâti existant.

La formation de son territoire

Le monastère de Moutier-Grandval a pris de l'importance durant tout le Haut Moyen Âge et étendit son influence du lac de Biel jusqu'en Ajoie. Dès 999, cette région dépendait de l'évêché de Bâle. Contrairement à d'autres localités de même taille et de même importance, Moutier n'obtint ni franchise ni droit de cité.

L'appui de Berne, demandé à plusieurs reprises par la Prévôté de Moutier, facilita l'introduction de la Réforme. Après la chute des princes-évêques de Bâle en 1792 et une brève période de domination française, la principauté épiscopale rejoignit le canton de Berne en 1815. Moutier devint chef-lieu de district et son château devint le siège du bailli puis du préfet.

Son histoire industrielle

Dans la première moitié du XIX^e siècle, les transformations de la localité sont peu importantes. La verrerie, fondée en 1841, fut la première usine de Moutier; elle devint assez rapidement la plus importante de Suisse. La fondation des premières fabriques horlogères marqua le début d'une première période de croissance démographique. Entre 1850 et 1860, la population du village passa de 917 à 1570 habitants.

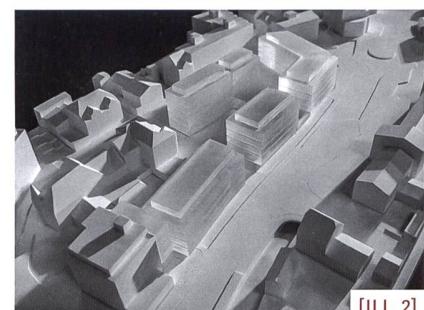
La production de machines-outils débute au XX^e siècle. La première usine de tours automatiques fut construite en 1911 par André Bechler et Joseph Pétermann. Entre 1888 et 1920, la population doubla. La construction de logements était alors importante.

Le développement de la localité étant lié à l'essor de l'industrie, la crise des années trente marqua un temps d'arrêt. Cette période est cependant caractérisée par l'édification de la grande usine de la maison Bechler SA et son agrandissement peu de temps après.

Dans l'après-guerre, les entreprises industrielles s'engagent dans la construction de cités ouvrières. Moutier proclama son statut de ville en 1950 et se dota de nombreuses infrastructures sportives et culturelles. Tornos SA et Bechler SA, deux des plus grandes entreprises industrielles de la ville



[ILL. 1]



[ILL. 2]

[ILL. 1] Projets en cours au centre-ville (plan de situation)
 A Ilot du Moulin (en phase finale de planification)
 B Site de l'ancienne usine Bechler (en cours de réhabilitation)
 b1 Tour administrative
 b2 Centre de l'Ecluse
 b3 Bâtiment industriel
 (Source: Daniel Croptier)

[ILL. 2] Projet «Ilot du Moulin» architectes: Evard et Farhni urbanisme: Esplanade Aménagement.

[ILL. 3] Tour Bechler (b1) – bâtiment rénové pour du logement. (Source: Daniel Croptier)

[ILL. 4] Centre de l'Écluse (b2) – bâtiment rénové et mis à disposition pour des start-up. (Source: Daniel Croptier)



[ILL. 3]

reconstruisirent leurs locaux de production et d'administration. Pendant la période de haute conjoncture, Tornos occupait 1600 personnes, Bechler 800 et Pétermann 400. La ville atteignit en 1975 une population maximale de 8833 habitants. Un peu moins de la moitié de la population active travaillait dans le secteur industriel. Ce chiffre de population ne fut jamais dépassé. La crise horlogère des années huitante entraîna une crise de la machine-outil.

Son héritage urbain

La ville présente aujourd'hui un vaste conglomérat de bâtiments couvrant le fond et partiellement les versants de la vallée. Malgré les nombreuses constructions réalisées aux abords du centre-ville, la collégiale et le château demeurent le centre de la commune.

La rue Industrielle constitue l'épine dorsale de l'agglomération; elle est marquée en son centre par le complexe industriel Bechler, composé d'un long bâtiment de fabrication et d'une tour administrative. Implantés de part et d'autre de la rue, ces bâtiments sont reliés par deux passerelles piétonnes. Cet axe se prolonge à l'est en direction de la gare et de l'ancienne usine Pétermann et à l'ouest en direction du complexe industriel Tornos et de la verrerie. Il n'y a pas de cohérence spatiale dans les composantes résidentielles. Quelques cités planifiées depuis les années quarante émergent cependant du tissu résidentiel hétérogène.

La problématique actuelle

La politique bernoise des pôles de développement, qui devait dynamiser le tissu économique cantonal, a concerné les localités dont les zones industrielles bénéficiaient d'une bonne accessibilité routière. Moutier, dans la mesure où la configuration de son territoire ne permettait guère de mettre à disposition des terrains industriels suffisamment vastes, bien équipés et prêts à l'emploi, n'a pas eu cette opportunité.

La nouvelle loi fédérale sur l'aménagement du territoire est une chance pour le développement de la ville de Moutier, dans la mesure où elle privilégie une politique d'aménagement qui vise à la densification et à l'utilisation des brèches dans le tissu bâti, à partir du réseau de transports publics, notamment l'aménagement des parties de territoire voisines des gares. La crise économique des années nonante avait conduit les autorités du pays à mener une politique de reconversion des tissus bâti, ceci avec le large soutien de la Confédération. La ville de Moutier héritant d'un tissu urbain complexe, à la fois résidentiel et industriel, offre une opportunité de développement à partir de la reconversion de son tissu bâti en relation avec le réseau de transports publics. Moutier doit pouvoir prendre appui sur les orientations de la politique fédérale d'aménagement pour se redéployer.



[ILL. 4]

Actualité d'une planification directrice

Moutier s'est engagée dans une réflexion qui vise à définir des objectifs de développement à moyen et long termes.

A l'initiative de la promotion économique, les autorités de la ville ont décidé d'élaborer un Concept de développement urbain «Moutier 2030» qui définit les objectifs à atteindre et sert de fil rouge pour les planifications ultérieures.

Le Concept de développement urbain se présente comme une incitation à approfondir les thématiques urbaines durables, complexes et interdépendantes. Il amorce la mise en place de scénarios d'aménagement pour une requalification et une valorisation de Moutier. Il précise le cadre et les orientations de son développement.

Le cadre – La morphologie du site est donnée par le cours de la Birse, coulant au fond de la vallée, et en parallèle par la route cantonale et la ligne de chemin de fer. Entourée de montagnes et fermée par deux cluses, la ville s'est construite au gré des initiatives privées.

L'identité – Moutier est devenue à partir du XIX^e siècle un centre industriel important. La construction de grandes usines et le développement simultané en plusieurs endroits de la vallée ont eu pour résultat un tissu urbain manquant de cohésion. Le caractère industriel de la ville détermine son identité actuelle.

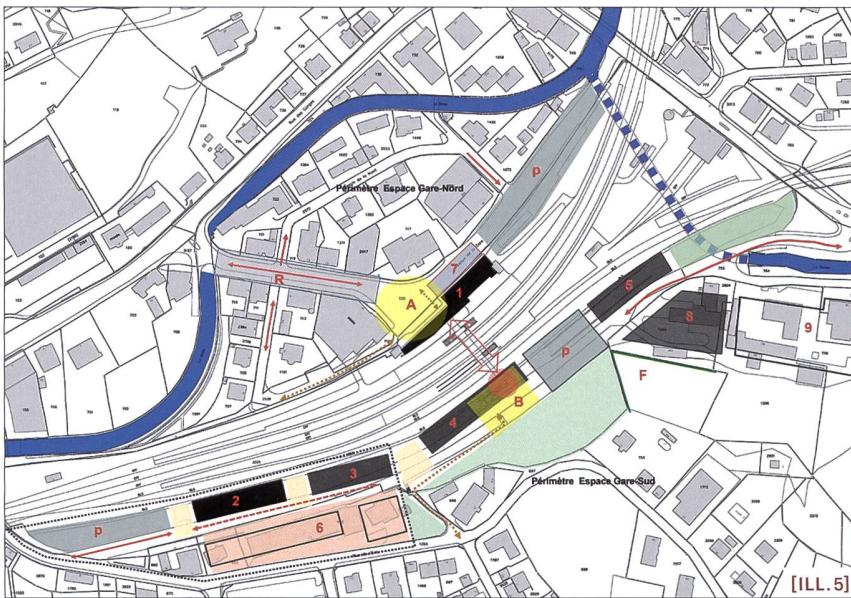
Le développement – Les contraintes du site ont limité les extensions de la zone à bâtir. C'est donc à l'intérieur du domaine bâti que le développement souhaité pourra être assuré. Un potentiel de développement important est recensé dans les friches industrielles et ferroviaires, composées de plusieurs secteurs bâties peu attractifs, vétustes ou sans cohérence et d'un parc immobilier vieilli.

L'espace public – celui-ci est essentiellement dévolu à la circulation automobile et au stationnement. La traversée de la localité par la route cantonale, qui a été conçue pour la gestion du trafic motorisé, est l'exemple d'espaces sans relation qualitative avec le domaine bâti. L'espace public sera donc à reconquérir par des projets urbains de qualité.

Le tissu urbain – La partie centrale de la ville, qui s'étend sur près de 1.5 km de la gare jusqu'au pôle d'activités industrielles Sud, présente une grande mixité d'usages. Le tissu urbain assez hétéroclite est formé par les activités industrielles, artisanales, les commerces et entreprises de services ainsi que l'habitation et des bâtiments publics. La mixité sociale et fonctionnelle des différents secteurs à restructurer devra être assurée.

La mobilité – Moutier dispose d'une desserte ferroviaire et d'un raccordement à la route nationale A16 qui constitue l'armature de son développement. L'amélioration des transports publics urbains est une tâche difficile. Le Concept prévoit de créer une liaison cyclable entre la gare et le pôle industriel Sud.

La trame paysagère – La Birse qui traverse toute la localité est l'élément structurant le plus important de la vallée. Actuellement, elle est presque entièrement canalisée et ne participe pas ou peu à la définition de l'espace urbain. La requalification du cours d'eau et des berges devraient lui redonner sa fonction écologique et renforcer sa valeur paysagère.



[ILL. 5] Périmètres Espace Gare Nord et Espace Gare Sud

- A Place de la Gare
- B Interface Sud
- C Première étape de réalisation
- 1 Bâtiment existant de la Gare
- 2 Bâtiment existant de la Gare aux marchandises
- 3 Nouvelle construction affectée aux activités économiques
- 4 Nouvelles constructions de 5 à 8 étages destinées à une utilisation mixte
- 5 Restructuration / Démolition et remplacement par des bâtiments destinés à une utilisation mixte
- 6 Parking – silo P+R
- 7 Restructuration
- 8 Arrêt de bus
- P Places de stationnement
- R Requalification de l'Avenue de la Gare Ouest

(Source: Daniel Croptier)



[ILL. 6] Avant-projet de la Place de la Gare

- A Espace de la Gare
- B Arrêt de bus
- C Accès aux quais et à l'espace Gare-Sud
- D Requalification de l'Avenue de la Gare Ouest
- E Requalification de l'Avenue de la Gare Est / Places de stationnement
- V Stationnement couvert pour vélos

(Source: Daniel Croptier)

Quatre projets emblématiques

- La restructuration du secteur urbain central « îlot du Moulin ». Cette planification, aujourd’hui achevée, permettra la réalisation d’un ensemble de bâtiments contigus de 4 à 5 étages avec cour intérieure, destinés à l’habitation, au commerce et à des activités de services.
- La reconversion de la Tour Bechler. Cet ancien bâtiment administratif du complexe industriel du même nom est destiné à accueillir du logement et des activités tertiaires.
- La restructuration du secteur derrière la gare. Elle vise à créer un nouveau pôle de développement urbain favorisant le développement de logements, d’activités et d’équipements publics. Le périmètre d’aménagement Gare-Sud porte sur des bâtiments vétustes et une aire de stationnement P+R mal organisée.
- Le réaménagement de la Place de la Gare. En cours d’étude, il vise à réorganiser les circulations tout en améliorant l’aspect de l’espace public. Ce projet, prioritaire pour les autorités municipales, constitue l’amorce du renouveau des aménagements urbains.

Ces réalisations en cours et ces planifications illustrent les orientations prises par la ville de Moutier en matière de reconversion et de restructuration de secteurs urbains stratégiques et de requalification du domaine bâti.

ZUSAMMENFASSUNG Die Neugestaltung eines Stücks Stadt in Moutier

Das Stadtgefüge von Moutier ist das Resultat einer stark industriell geprägten Vergangenheit. Mit der bisherigen Raumpolitik hatte Moutier kaum die Möglichkeit, sich wieder neu zu entfalten. Das neue Bundesgesetz über die Raumplanung, das den Schwerpunkt auf die Siedlungsentwicklung nach innen setzt, stellt für Moutier eine Chance dar. Das über Generationen gewachsene Stadtgefüge – Wohnen und Industrie – ist komplex, bietet jedoch bei einer Um- und Neugestaltung der vorhandenen Bausubstanz echte Entwicklungsmöglichkeiten.